

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 49

Artikel: L'exploit de frère Polycrate : [suite]
Autor: Tissot, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

garde aux creux ni aux cailloux du chemin, convaincue que cette course saccadée mettra fin aux plaintes de bébé. Si celui-ci ne paraît pas vouloir s'accommoder de ce régime, elle lui fourre entré les lèvres une grossière imitation du sein maternel, un mamelon de caoutchouc à l'aide duquel il suce un lait souvent froid, aigre, indigeste ; le tout assaisonné d'un couplet chanté d'une voix fausse :

Le voilà, Nicolas,
Ah ! ah ! ah !

Cependant l'enfant s'irrite davantage, ce n'est pas le biberon qu'il lui faut, ce n'est pas la faim qui le torture, paraît-il... Mais la vigilance de sa grosse compagne n'est guère perspicace ; elle ne cherche pas plus loin, et se borne à varier ainsi sa chanson :

Le voilà, Nicolas,
Ah ! ah ! ah !

De retour à la maison, l'enfant pleure ; la mère le prend dans ses bras, cherche à le consoler et découvre bientôt qu'une épingle maladroitement plantée dans les langes lui déchire la peau !...

Piqué au vif, le petit se souviendra longtemps de la chanson de « Nicolas. »

Et n'avez-vous jamais remarqué, Monsieur le président et Messieurs, au printemps et en automne, où la température exige tant de précautions, ces poussettes exposées aux rayons pernicieux du soleil de mars, ou aux brouillards de novembre, tandis que leurs gardiennes caquetaient avec quelque valet de chambre ou un « cousin » de la campagne ?... De là ces bronchites, ces fluxions de poitrine qui font tant de victimes, de là ces êtres malingres, chétifs, en préparation pour l'impôt militaire.

Ajoutez à cela les secousses que bébé éprouve dans sa poussette sautant de marche en marche dans les escaliers, roulant sur des pentes roides, dans les mauvais sentiers, passant du trottoir sur la chaussée, de la chaussée sur le trottoir, et exerçant ainsi la plus fâcheuse influence sur le cerveau si peu consistant du nouveau-né.

Voilà comme on compromet des vies et des intelligences qui pourraient cependant devenir des forces vives pour la nation. Tel marmot qui geint là dans sa poussette, et auquel on ne prend pas garde, recèle peut-être l'étoffe d'un conseiller d'Etat, d'un colonel fédéral, d'un ambassadeur, d'un homme politique qui, dans vingt-cinq ou trente ans, provoquera la seconde ou troisième révision de la Constitution à laquelle vous travaillez aujourd'hui.

En conséquence, nous vous demandons humblement, Monsieur le président et Messieurs, la création d'un impôt de 100 francs par poussette, seul moyen efficace de ramener parmi nous l'usage rationnel de porter les enfants sur les bras ; c'est la loi de la nature. « C'est la fonction naturelle de la femme, a dit un auteur, de porter son enfant, comme c'est la fonction naturelle de l'oranger de porter des oranges. »

Confiants dans votre haute sagesse, nous vous recommandons les considérations qui précèdent et vous présentons, Monsieur le président et Messieurs, l'hommage de notre dévouement patriotique.

(Signatures.)

Pour copie conforme à l'original, L. M.

La société américaine.

Ce qui contribue à la formation des grandes maisons et des grandes fortunes aux Etats-Unis, c'est qu'un homme, une fois entré dans les affaires, ne s'en retire jamais. On ne voit pas, dans les journaux, d'annonce de vente de fonds après fortune faite. Une fortune n'a jamais de terme pour l'infatigable Yankee. Ce n'est pas seulement l'esprit de gain qui le fait marcher, c'est l'amour du négoce pris en lui-même ; il aime le commerce pour le commerce. La retraite serait pour lui une abdication, une sorte de suicide.

La vie américaine n'offre pas aux gens oisifs les ressources, les distractions qu'ils trouvent dans le monde européen. En Europe, il y a toute une classe de gens qui ne sont jamais entrés dans le commerce, qu'ils regardent comme étant au-dessous d'eux, ou qui en sont sortis après un certain âge. Les premiers se créent des occupations factices avec le sport, la chasse, les plaisirs mondains. Les seconds sont des invalides qui se réunissent entre eux ou se retrouvent au café pour faire la partie de cartes ou de dominos. L'habitude du café n'existe pas aux Etats-Unis, c'est un simple lieu de passage. On s'y arrête pour boire un verre devant le comptoir et l'on continue son chemin. Le négociant qui a déserté son comptoir erre donc comme une âme en peine. La vie de loisir est une rare exception. L'oisiveté, loin d'être une distinction, est une flétrissure.

De là vient ce fait remarquable de la société américaine que la bourgeoisie n'y existe pas. Il n'y a pas de classe intermédiaire ; à proprement parler, il n'y a que des ouvriers, ouvriers sans le sou et ouvriers millionnaires, mais travaillant toujours. Cela est regrettable à un certain point de vue. D'abord, parce que la bourgeoisie est un terme moyen entre deux extrêmes auxquels elle sert de lien. Ensuite, parce que c'est le loisir, le repos qui créent l'amour des arts en détournant l'esprit des préoccupations matérielles. Toutefois, depuis quelques années, le goût des arts en général et de la peinture en particulier s'est cependant développé chez les jeunes Américains d'une façon remarquable.

L'exploit de frère Polycrate.

IV

Il ne faut pas croire, Messieurs, que les moines ignorent les petits agréments de la vie. Le jour de l'arrivée de Monseigneur l'évêque de Lausanne au Dézaley, ils firent bien voir qu'ils connaissent ces mille riens qui peuvent rendre un séjour confortable et attrayant. Ainsi, en entrant dans sa chambre, Julien de la Rovère trouva le plancher dissimulé sous un épais tapis ; sur chaque meuble, des bouquets de fleurs s'épanouissaient dans des vases reluisant comme l'or ; près de la fenêtre entr'ouverte et encadrant le tableau du lac, un escabeau garni de moelleux coussins avait été disposé devant une espèce de guéridon chargé de fruits, de miel et d'un énorme hanap débordant de vin.

Si les moines savent qu'il faut boire frais durant les chaleurs, ils n'ignorent pas combien il est agréable de manger à l'ombre d'une tonnelle, alors que le soleil darde ses brûlantes flèches de lumière.

L'automne de 1475 ressemblait à une prolongation de l'été. Aussi, fut-ce sous le feuillage des figuiers du jardin où je vous ai servi hier le café, que les abbés dressèrent la table à laquelle devaient s'asseoir l'évêque de Lausanne et sa pieuse suite. Un siège plus élevé que les autres, surmonté d'un dais de satin avec un Saint-Esprit brodé au milieu, indiquait la place de Sa Grandeur.

Je ne vous donnerai pas le menu de ce repas qui fut exquis, et dont plusieurs mets comme, par exemple, le potage d'écreuil aux amandes, ont disparu du répertoire culinaire, moderne, — ce qui prouve une évidente décadence gastronomique... Les abbés avaient un faible bien compréhensible pour les truites saumonées du Rhône ; celle qui figura à ce repas, dit la chronique du Père Eusèbe, était de la grosseur d'un garçon de 15 ans... Les novices étaient chargés d'aller remplir les coupes au pressoir, et le petit dieu Bacchus eût pu s'imaginer, ce jour-là, que son culte avait retrouvé des disciples parmi ceux de Jésus.

On avait servi le dessert lorsqu'un paysan, arrivé à cheval, se présenta, encore tout couvert de poussière, sans se faire annoncer, au père prieur qui occupait le bout de la table.

— Révérend Père, dit-il d'une voix fortement émue, en se penchant sur son épaule, Révérend Père, les Bernois sont descendus cette nuit de leurs montagnes, ils s'avancent de ce côté en ravageant, pillant et incendiant tout ce qu'ils rencontrent. Le village d'Aigle brûle ; Vevey est en ce moment mis à sac et à sang.

Le père prieur faillit laisser tomber la coupe de vin qu'il portait à sa bouche carminée et lippue... Il serra convulsivement le manche de son couteau, comme si l'ennemi était déjà aux portes, et demanda au paysan :

— Vous pensez donc qu'un danger réel nous menace ?

— Oui, mon Révérend Père ; j'en suis persuadé. Les Bernois n'aiment pas votre ordre qui a toujours été dévoué aux ducs de Savoie. Ils savent d'ailleurs que les caves du Dézaley sont pleines ; et ils saisiront l'occasion de les vider.

— Et pourquoi cette invasion, Seigneur-Jésus ? Sous quel prétexte ces brigands viennent-ils semer l'incendie dans cette contrée bénie de Dieu ?

— Les Bernois usent de représailles, Révérend Père. Vous savez que le duc Charles de Bourgogne avait rallié à ses armées plusieurs nobles maisons du pays ; c'est pour punir ceux qui on pris part à l'expédition du Téméraire, qu'il y a une semaine, les castels d'Oron, des Clées, de Montagny et de Champvent ont été livrés aux flammes. Monseigneur l'évêque Julien de la Rovère, ici présent, pourrait vous rappeler, au besoin, qu'il a sauvé la ville de Lausanne en payant à l'ennemi 200 écus d'empire sonnans.

— Que faire ? dit le père prieur horriblement embarrassé. Ah ! les coquins, ils auraient pu attendre la fin du mois. Je n'ose pas annoncer cette nouvelle à nos augustes convives.

— Aimez-vous mieux que les Bernois l'annoncent eux-mêmes ? Le temps presse, il faut agir. Parlez, ne cachez rien, rassemblez vos moines, barricadez-vous, défendez-vous. Bon courage, mon Révérend Père ; je cours donner l'alarme à Cully.

— Priez le banderet de nous envoyer du secours ; s'il n'a pas assez d'hommes, eh bien ! qu'il nous prête au moins des armes.

— Et je lui dirai d'y joindre un chef.

Le père prieur se leva de son escabeau à trois pieds et alla répéter, à l'oreille de l'abbé de Haut-Crêt, la phrase du banderet de Villeneuve, car le paysan qui sortait en ce moment du jardin était lui.

Une légère pâleur se répandit sur les joues rubescentes

et échauffées de l'abbé de Haut-Crêt ; cependant, se ravisant, il se souvint du proverbe : *Un bien averti en vaut deux*, et annonça tout haut la fatale nouvelle : elle tomba au milieu de la fête avec l'à-propos d'un coup de foudre... Les abbés se regardèrent d'abord muettement, puis ils fixèrent leurs yeux anxieux sur le visage de l'évêque. Quant aux pères et aux frères, la bouche béante, on eût dit qu'ils avaient été changés en statues de marbre.

— Ah ! les Bernois reviennent, s'écria Julien ; eh bien ! cette fois-ci nous les recevrons... avec des hallebardes. Et là-dessus il quitta son siège, en se secouant comme un lion qui a achevé son repas. Ses yeux étincelaient d'une colère concentrée.

— Rassemblez vos moines et vos gens, dit-il aux abbés ; nous aviserons aux moyens de défense.

(A suivre.)

On menistrè que sa rateni son mondo.

Lo vilhio menistrè dè B... ètài tant bràvo et l'avài tant poaire dè fèrè dè la peina à sè dzeins que ne lè bramàvè jamé et que ne s'èin geinàvont pas mé què dào taupì. Assebin cé pourro prédicant sè trovàvè dâi iadzo bin mau à se n'èse, et cein lài fasâi soveint maubin dè vairè lè dzeins s'èin allà dào prédzo quand n'ètai pas pi bin adrâi coumeinci. L'est veré dè derè que lè fasâi pi on bocon longs et quand clliào qu'al-làvont à l'église ein aviont prào, tracivont frou sein atteindrè lo bet, tot coumeint lè z'auto iadzo on fasâi lo dzo dào djonno quand lo régent liaisâi ein chère eintrè lo prédzo et la priyire, iò on eintràvè et iò on saillessâi quand on volliàvè.

Onna demeindze que cé bravo menistrè avâi du sè fèrè reimpliaci po son prédzo, l'avâi demandâ à n'on collègue dè l'âi fèrè cé servico et l'avâi prévenu dè cein qu'èin irè ein lài deseint que renasquàvè gaillâ dè sè fèrè reimpliaci po cein que sè dzeins étiont dinsè sein vergogne et que cein mettâi à l'af-front lè menistrès que n'aviont pas cein accoutemâ.

— Qu'est-te que cein fâ ! lài repond son collègue. Faut preindrè lo mondo coumeint l'est ; et porquie ne porrè-yo pas supportâ cein que vo supportâ vo mémo !

La demeindze iò lo menistrè dào défrou dévessâi predzi ètant arrevâie, lè dzeins alliront à l'église coumeint dè coutema, et quand lo seniào eut branlà la troisiéma, cé menistrè, qu'ètai on tot mâlin, montè ein chère, et quand l'eut fé lè priyirès dào coumeincémeint et que l'eut prâi son texte, lào dit que l'al-làvè lào prédzi su lè canaillès et su lè bràvès dzeins, et quand lào z'èin eut débliottâ on moment su lè larro, lè bracaillons, lè fausséro et autrès dzeins dè cllia sorta, et que ve qu'on part dè lulus sè lèvâvont dza dè lào pliace po s'èin allà, s'arrètè tot net et fâ : Ora que y'èin é prào de su lè crouiès dzeins, mè vé coumeinci lo chapitrè dâi bràvès dzeins ; clliào d'eintrè vo, mè fràrès, que n'èin sont pas, mà que sont dè cllia sorta que vigno dè vo derè, sè pàovont reteri !

Lè lulus qu'ètiont dza lèvâ ont z'u còaitè dè sè vito rachatâ, et nion n'est saillâi dévânt la fin dào prédzo.